

INFO PRESSE : France urbaine s'unit aux associations d'élus du bloc local pour soutenir la constitutionnalisation de l'autonomie fiscale

En vue de l'examen en commission du projet de loi constitutionnelle à l'Assemblée nationale, France urbaine a, avec l'AMF, l'AdCF, Villes de France et l'APVF, adressé le courrier ci-joint aux députés afin de les inciter à soutenir les amendements de Christophe Jerretie et Charles de Courson visant à inscrire l'autonomie fiscale du bloc local dans la Constitution.

Ces amendements découlent des travaux de la Délégation aux collectivités et à la décentralisation.

France urbaine et toutes les associations du bloc local enjoignent les député.e.s à soutenir et co-signer ces amendements afin de défendre cette nouvelle étape de la décentralisation et de rassurer les collectivités alors que le Gouvernement a annoncé la disparition programmée de la taxe d'habitation.

Contact	
France urbaine Jilliane POLLAK 06 40 86 45 38 j.pollak@franceurbaine.org	O2P Olivia PENICHOU 06 07 08 91 47 o.penichou@o2p-conseil.com

France urbaine, présidée par Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole, est l'association qui regroupe les métropoles, communautés urbaines, grandes villes et agglomérations françaises, comptant 103 membres de toutes tendances politiques confondues représentant près de 36 millions d'habitants. Elle participe à la structuration du monde urbain au service de l'ensemble du territoire français. Sa légitimité la prédispose à entretenir de nombreux contacts avec l'exécutif et le Parlement, avec lesquels elle dialogue au quotidien dans le but de défendre les intérêts des territoires et des citoyens. Pour répondre aux défis de notre société, les territoires urbains ont une responsabilité qui dépasse leurs frontières administratives. En ce sens, France urbaine défend une « Alliance des territoires » en mesure de faciliter les coopérations territoriales et d'assurer une pleine effectivité des politiques publiques.

Le 15 juin 2018

Madame la députée,
Monsieur le député,

Vous vous apprêtez à examiner le projet de loi constitutionnelle pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace. Réviser la Constitution n'est pas un acte anodin.

Parmi les différents éléments qui méritent de figurer, enfin, dans la Constitution, les associations d'élus que nous représentons tiennent à attirer votre attention sur deux d'entre eux. Parce que nous souhaitons que la décentralisation soit confortée, nous appelons à davantage d'autonomie et de responsabilité. L'affermissement et la protection de notre autonomie fiscale, seule à même de garantir un lien fort et durable entre les citoyens-contribuables et leurs représentants est, de ce point de vue indispensable. Ensuite, et pour la même raison, il est temps de mettre fin à une pratique qui n'a cessé d'entamer la capacité d'action des collectivités en inscrivant, dans le marbre de la Constitution, le principe de compensation intégrale et évolutive du coût des compétences transférées.

Certains des amendements déposés par Christophe Jerretie et Charles de Courson répondent à ces enjeux en prévoyant d'inscrire l'autonomie fiscale et l'obligation de compensation intégrale et évolutive des coûts liés aux compétences transférées dans la Constitution. Nous vous encourageons à cosigner et soutenir ces propositions.

Le Président de la République, lors de son discours devant le 100^{ème} Congrès des maires de France, avait identifié trois « *combats communs* » au Gouvernement et aux collectivités : celui de la « *préservation des moyens financiers* » du bloc local, celui d'une « *plus grande autonomie* » et celui des « *grandes transitions* ». Il est temps, aujourd'hui, de passer de la parole aux actes.

En vous remerciant de la suite favorable que vous pourrez accorder à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Madame la députée, Monsieur le député, l'expression de notre considération distinguée.

François BAROIN
Président de l'Association des
Maires de France
Maire de Troyes
Président de Troyes Champagne métropole

Jean-Luc RIGAUT
Président de l'Association des
communautés de France
Maire d'Annecy
Président du Grand Annecy

Jean-Luc MOUDENC
Président de France urbaine
Maire de Toulouse
Président de Toulouse métropole

Caroline CAYEUX
Présidente de Villes de France
Maire de Beauvais
Présidente de la communauté
d'agglomération du Beauvaisis

Christophe BOUILLON
Président de l'Association des
petites villes de France
Député de la Seine-Maritime
Maire honoraire de Canteleu